

Webinaire du 11 mars 2025

Les Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) en Guyane !

Laure GARDEL (OFB), Audrey THONNEL (PAG),

Amélie AUGUSTE (Rémire Montjoly), Léa FRANCOIS (GEOG)

Questions posées pendant le webinaire

Q1 : Comment est née la volonté de mettre en œuvre un ABC au sein de la collectivité (portage politique fort ?) De quels moyens humains disposent la Mairie en interne pour la mise en œuvre d l'ABC ?

Réponse -> La démarche ABC résulte d'un partenariat avec l'association naturaliste GEOG qui a, sous la demande de la CACL, réalisé l'évaluation des Trames bleues et vertes. L'implication des élus municipaux pendant la réalisation et sur la mise en œuvre du plan d'action témoigne de la volonté politique de se saisir de cette thématique. La commune de Rémire-Montjoly y a vu une opportunité afin d'approfondir la connaissance de la biodiversité présente sur son territoire. Il s'agissait également de pouvoir amender les réflexions autour de l'aménagement de son territoire sans perdre son identité paysagère.

Q2 : Est-ce possible de faire des animations à destination des entreprises, des professionnels de l'acte de bâtir (aménageurs, constructeurs, bailleurs...) ?

Réponse GEOG -> Oui cela est envisageable ; vous pouvez contacter lea.francois@gepog.org afin d'échanger directement sur ce sujet.

Réponse OFB -> Si la collectivité souhaite faire évoluer des pratiques elle peut tout à fait profiter d'un ABC pour sensibiliser des aménageurs et des constructeurs... il faut qu'elle puisse ensuite poursuivre l'effort au travers des CCTP des marchés et accepter que les marchés soient plus environnement friendly et donc possiblement plus chers par ex. Mais cela permettant d'éviter des coûts ultérieurs (liés à des inondations, par ex).

Q3 : Pouvons-nous dire qu'un ABC est un schéma directeur communal pour la biodiversité ?

Réponse GEOG -> Le plan d'action de l'ABC de Rémire-Montjoly met en avant des actions pouvant faire penser à un schéma directeur pour la biodiversité que ce soit la fiche relative à la préservation des réservoirs de biodiversité que celle portant sur le maintien des continuités écologiques, celle qui propose de travailler à la résorption des collisions ou encore celle inhérente à la sensibilisation citoyenne via la pérennisation de la fête de la nature.

La position communale est de faire de sa biodiversité un atout non une contrainte à son développement.

Réponse OFB -> Un ABC permet d'aboutir à un plan d'action communal pour connaître et préserver sa biodiversité.

Q4 : Les cartes mises en ligne permettront-elles de voir les actions post-ABC en cours ou à venir ?

Réponse -> Si la question concerne les actions identifiées dans le cadre des ABC il faut s'adresser directement à la maîtrise d'ouvrage (Ex : Commune de Remire-Montjoly pour l'ABC de Remire-Montjoly ; le PAG pour l'ABC de Saül). En revanche, ce qui peut être envisagé sur la plateforme territoriale serait la diffusion de valorisations produites à partir des données ABC (des états d'avancement, si des actions font l'objet d'une référence géographique). Cela pourrait concerner les corridors écologiques avec une cartographie présentant l'état d'avancement de la revalorisation indépendamment pour chaque corridor sur une commune ou autres zones à enjeux.

Complément OFB : On peut envisager aussi des cartes intermédiaires qui pourront faire l'objet d'une révision du PLU en attendant que celle-ci soit acceptée (par ex les cartes des arbres remarquables ou cartes de espèces exotiques envahissantes pour éradication).

Q5 : A quoi sert « espace partenaire »

Réponse -> Deux grands profils permettent d'interagir sur la plateforme. Un premier, le profil "grand public", qui ne nécessite pas d'authentification et donc pas de compte. Par le biais de ce profil il est possible d'accéder à la plupart des fonctionnalités et de visualiser la plupart des données de la plateforme. Il y a également certains modules/données qui sont eux réservés au périmètre des partenaires voir à certains agents de nos partenaires car certaines données font l'objet de restrictions de diffusion : Ces utilisateurs ont alors des identifiants propres pour un profil "connecté".

Cet espace partenaire permet donc de se connecter pour accéder, en fonction de son profil, aux données et aux modules souhaités (Publish, ...). Cela sous-entend que l'utilisateur dispose d'un compte créé au préalable en passant par le formulaire d'inscription.

Par ailleurs, nous sommes actuellement dans un processus de création d'une charte des utilisateurs de la plateforme Guyane-SIG et celle-ci permettra notamment de fluidifier l'intégration de nouveaux partenaires.